



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Actions en faveur de l'engagement associatif

Question au Gouvernement n° 4309

Texte de la question

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

M. le président. La parole est à M. Sylvain Waserman.

M. Sylvain Waserman. Ma question s'adresse à Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement.

Madame la secrétaire d'État, il est des lois qui sont votées à l'unanimité dans l'hémicycle ; elles revêtent par conséquent une importance particulière. La loi en faveur de l'engagement associatif et celle visant à améliorer la trésorerie des associations – qui est d'ailleurs issue d'une proposition que vous avez rédigée avec nous, lorsque vous étiez encore sur ces bancs au sein du groupe MODEM et démocrates apparentés – ont toutes les deux été votées à l'unanimité, le 24 juin dernier ; cela montre bien l'attachement de chacune et de chacun d'entre nous à la vie associative.

Nous avons passé une partie de l'été à informer le monde associatif du contenu de ces deux lois, concernant en particulier la meilleure protection des présidents bénévoles, les fonds accordés pour la formation des bénévoles, la sensibilisation à l'engagement des collégiens et des lycéens, ainsi que les avancées majeures réalisées en matière de trésorerie et de financement des associations. Vous êtes même venue à Strasbourg pour rencontrer 104 de nos responsables d'associations, et je vous en remercie.

M. Fabien Di Filippo. C'est juste de la com' !

M. Sylvain Waserman. Mais de nombreuses associations, chers collègues, tirent la sonnette d'alarme – c'est probablement le cas dans la plupart de nos circonscriptions : elles nous disent qu'elles sont loin de retrouver leur nombre d'adhérents et de bénévoles d'avant-crise. Pour certaines, les taux d'adhésion ont considérablement chuté ;...

M. Sébastien Jumel. Jusqu'à 30 % !

M. Sylvain Waserman. ...la rentrée confirme d'ailleurs cette tendance. Certes, de nouvelles formes d'engagement sont nées pendant la crise, mais une telle baisse confronte nos associations à un véritable défi. Nous les avons accompagnées durant la crise ; de la même manière, nous devons les épauler dans la phase de sortie de crise. Nous en mesurons tous les enjeux, tant la vie associative est essentielle : elle tisse le lien social et c'est en somme notre modèle de société qui en dépend.

Madame la secrétaire d'État, comment pouvons-nous concrètement agir, au-delà des paroles, pour lutter contre la baisse inquiétante du nombre d'adhérents et de bénévoles et, plus particulièrement, pour dynamiser

l'engagement de notre jeunesse, qui a tant à apporter au monde associatif ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement.

Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement. Vous avez raison, monsieur le député : le fait que les lois que vous mentionnez aient été votées à l'unanimité montre que nous nous accordons s'agissant de ces sujets essentiels, et nous saluons à nouveau l'attitude de la représentation nationale en la matière. Les associations sont évidemment le cœur et le poumon de notre société. Durant la crise, elles ont d'abord été accompagnées sur le plan financier, pour répondre à l'urgence, en particulier grâce au fonds UrgencESS, lancé par Olivia Grégoire, au fonds de solidarité et au chômage partiel, qui a permis de maintenir les salariés dans l'emploi.

Cependant, l'accompagnement économique et financier devait être complété par un accompagnement humain. Cela nécessitait de rassurer les responsables associatifs et de relancer le bénévolat. Plusieurs dispositifs ont été soutenus en ce sens, notamment l'heure civique, plateforme dont s'occupe Jacqueline Gourault dans le cadre d'un accord avec les collectivités territoriales, et la réserve civique, qui permet de mobiliser l'ensemble de nos territoires – plus de 300 000 personnes l'ont rejointe au niveau national.

S'y ajoute le soutien au retour des bénévoles dans les associations, que l'on encourage dès le plus jeune âge. Jean-Michel Blanquer a initié un accompagnement qui commence dès l'école primaire et qui est ensuite valorisé au collège et au lycée ; il prend ses racines dans les écoles et dans les familles.

Enfin, monsieur le député, une telle dynamique ne peut se construire qu'avec les associations elles-mêmes. Nous avons ainsi lancé, grâce au soutien et à la volonté du Premier ministre, une grande campagne pour appeler les associations à ouvrir leurs portes et à attirer les bénévoles, en particulier dans le cadre des deux week-ends de forums associatifs qui viennent d'avoir lieu. C'est la campagne « Mon association, je l'adore, j'y adhère ! », élaborée avec le Mouvement associatif et Hexopée, donc avec les associations. Elle a surtout un objectif : dire à tous les bénévoles et à tous les Français que le grand plan Marshall que nous devons lancer, c'est celui qui consiste à soutenir le retour du lien, le retour dans nos associations, le retour de la vie ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Waserman](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4309

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : Jeunesse et engagement

Ministère attributaire : Jeunesse et engagement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 septembre 2021](#)